



TEST D'ORIENTATION PRINTEMPS 2021

# Catégories **B** et **B PRINCIPALE**

Durée : 3h00

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

COLLECTIVITE : \_\_\_\_\_

## FORMATION DEMANDEE

Formation Tremplin (entrée directe)

**OU**

Préparation concours    **OU**     Préparation examen

### **Catégorie B :**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Chef de service de Police Municipale    | <input type="checkbox"/> animateur         |
| <input type="checkbox"/> Assistant de conservation du patrimoine | <input type="checkbox"/> Rédacteur         |
| <input type="checkbox"/> Technicien                              | <input type="checkbox"/> Educateur des APS |
| <input type="checkbox"/> Lieutenant SPP 2 <sup>e</sup> classe    |  |

### **Catégorie B principale :**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Chef de service de Police Municipale principal    | <input type="checkbox"/> Animateur principal                  |
| <input type="checkbox"/> Assistant de conservation du patrimoine principal | <input type="checkbox"/> Rédacteur principal                  |
| <input type="checkbox"/> Technicien principal                              | <input type="checkbox"/> Educateur des APS principal          |
| <input type="checkbox"/> Lieutenant SPP hors classe                        | <input type="checkbox"/> Lieutenant SPP 1 <sup>e</sup> classe |

## **CADRE RESERVE AU CNFPT**

Note finale : ..... / 20

Appréciation du correcteur : .....

.....

.....

### **Décision d'orientation :**

Accès direct en préparation

Tremplin B (7 jours)

Autre parcours

## Objectif de ce test

Un concours ou un examen de catégorie B exigent un champ de connaissances élargi et une méthodologie de l'écrit.

Ce test a pour but d'évaluer les acquis et compétences indispensables pour engager une préparation dans de bonnes conditions.

## Compétences évaluées pour chaque séquence

- **Séquence 1 « COMPRENDRE - ANALYSER – SYNTHETISER » :**  
Notée sur 14 points.
  
- **Séquence 2 « PROBLEMATISER- ARGUMENTER - PRODUIRE UN ECRIT »**  
Notée sur 16 points.

Pour intégrer la préparation demandée, le candidat ou la candidate devra obtenir une note finale supérieure ou égale à 10/20.

Le candidat devra apporter des réponses entièrement rédigées et structurées. Un candidat qui n'aborderait pas tous les exercices serait fortement pénalisé.

Il n'est pas obligatoire de répondre aux questions dans l'ordre, vous avez la possibilité d'aller et venir entre les questions.

La gestion du temps étant essentielle pour réussir ce test, il est vivement conseillé de lire les deux séquences avant de commencer.

**NOMBRE DE PAGES : 14**

## Séquence 1 : COMPRENDRE - ANALYSER – SYNTHETISER (14 points)

Cette séquence est composée de 4 exercices. Chaque question porte sur un paragraphe pour lequel vous devrez formuler un titre pertinent.

### Exercice 1 (4 points)

**Consigne** : Lisez chaque paragraphe ci-dessous, puis formulez un titre pertinent, que vous inscrirez dans les cadres qui suivent. Chaque titre sera composé d'un groupe de mots, sans verbe conjugué, et devra refléter l'idée principale développée dans chaque paragraphe.

Paragraphe 1 (1 point) :

À l'heure où la société française est touchée de plein fouet par une crise sanitaire sans précédent, l'État et les collectivités locales doivent veiller à ce que l'information soit transmise aux citoyens de la manière la plus claire et transparente possible. Pour cela, l'État compte pleinement sur les collectivités territoriales afin d'endosser ce rôle. En effet, en tant qu'institutions décentralisées, elles sont des relais directs de l'État vers les citoyens. Le défi est donc de taille puisqu'elles sont chargées de rassurer les citoyens et d'obtenir leur pleine confiance. D'où le besoin de veiller à maintenir une excellente articulation de la communication entre l'État et les collectivités, pour permettre la meilleure mise en place d'actions et une gestion optimale de la crise. Les communicants publics sont ainsi plus que jamais sollicités, cherchant à endiguer les fausses informations et à assurer une bonne gestion de la crise. Les périodes de crise comme celle que nous vivons actuellement révèlent le rôle majeur des collectivités et des élus au niveau local. L'État restant relégué au second rang en ce qui concerne la confiance que lui accordent les Français. Ceux-ci vont davantage avoir confiance dans leurs élus et collectivités de proximité qui vont leur fournir les informations qui leur sont directement liées. En effet, 71% est le niveau de confiance accordé par les Français au maire, selon une enquête de AMF-CEVIPOF/Sciences Po menée en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), dans le cadre de l'Observatoire de la démocratie de proximité. Le niveau le plus élevé si on le compare aux autres élus locaux ou nationaux.

Titre de ce paragraphe :

Paragraphe 2 (1 point) :

Cette crise sanitaire sans précédent suppose une implication d'envergure des collectivités locales. En effet, suite au courrier du Premier ministre du 25 février, la majorité des maires de grandes villes avaient pré-activé le volet "crise sanitaire" de leurs plans communaux de sauvegarde, axés sur la mise en œuvre de cellules de suivi et de veille en lien direct avec les autorités sanitaires. Peu après, l'annonce de la progression rapide de l'épidémie, les collectivités locales ont mis en œuvre des cellules de crise, à l'origine de stratégies et de la mise en place de solutions opérationnelles entre élus, citoyens et services des collectivités. Des solutions et actions relayées par les communicants publics, notamment sur les sites internet et réseaux sociaux des collectivités territoriales (villes, départements, régions). Des outils qui vont permettre de maintenir un lien de proximité avec les citoyens, en veillant à leur bien-être, et au maintien du ciment social. Des solutions également trouvées afin d'éviter les dérives et le décrochage des populations les plus vulnérables notamment par la diffusion d'informations pratiques et des décisions des pouvoirs publics. Mais également, des chaînes de solidarité sont créés pour les citoyens dans le besoin. Il s'agit là de venir en aide aux personnes à proximité immédiate. De nombreuses collectivités territoriales ont développé ce service pour que les citoyens gardent une certaine stabilité dans leur quotidien et n'oublient pas le côté humain derrière la crise sanitaire. Cette entraide est un moyen de rassembler la population et de permettre aux commerces, librairies, d'offrir des outils de culture. De quoi développer une confiance envers les acteurs locaux et régionaux, qui eux aussi, subissent une crise majeure.

Titre de ce paragraphe :

|  |
|--|
|  |
|--|

Paragraphe 3 (1 point) :

Pour que la communication destinée aux citoyens aboutisse, les pouvoirs publics et institutions vont devoir trouver des outils et moyens démocratiques permettant un retour de la confiance et de la cohésion sociale chez les habitants. Les collectivités vont ainsi s'appuyer sur les outils numériques qu'ils ont à leur disposition (sites internet, réseaux sociaux, applications mobiles) afin d'informer les citoyens des actions menées sur nos territoires, ainsi que de transmettre les informations officielles, ou encore de provoquer et de relayer les démarches de solidarité sur le territoire. La communication publique doit désormais être le plus sincère et organisée possible, cela passe par la mise à disposition de numéros verts, mais également la création de pages dédiées consultables par les citoyens, ainsi que par le relais d'informations sur les réseaux sociaux des collectivités. L'objectif dans un contexte de crise sanitaire étant avant tout de maintenir le lien entre élus et citoyens, et d'informer afin de faire accepter aux citoyens les contraintes liées aux crises. Des outils numériques qui vont chercher à valoriser les échanges et la transparence des pouvoirs publics. Les collectivités par ce biais, accordent plus d'importance à l'écoute, cherchant à fédérer et rassembler les citoyens autour de valeurs partagées. Maintenir la confiance des citoyens

reste donc primordial pour les collectivités, tout comme pour l'État, qui vont pour cela mettre en place des lieux de parole favorisant les échanges et l'expression de l'opinion publique. Une manière de rassurer les riverains notamment en répondant à leurs questions ou en veillant à leur bien-être. Ainsi, certaines collectivités mettent en place sur leur site web respectif, des foires aux questions dédiées au Covid-19, dans le but de répondre aux interrogations et besoins des citoyens. On constate également que les collectivités locales multiplient la diffusion de hashtags, c'est le cas de la métropole brestoise avec son #ConfinementBrest, ou encore de la ville de Trappes-en-Yvelines avec le #RemèdeContreLaMorosité. Des moyens de partage et d'échange entre les citoyens et leurs collectivités de proximité. Des activités et challenges sont également proposés par celles-ci afin de veiller à garder le lien avec la population. Des solutions et actions ludiques faisant participer les habitants à cette gestion de crise, tout en leur redonnant confiance en les impliquant dans les actions et décisions prises par nos institutions. Le numérique favorise donc l'émergence d'une dimension plus stratégique à la communication publique, et encore plus en contexte de crise.

Titre de ce paragraphe :

Paragraphe 4 (1 point) :

On peut penser que la communication continuera à se développer une fois la crise sanitaire passée. En effet, elle reste un instrument extrêmement efficace, capable de modifier de façon positive et progressive le rapport entre la société civile et les institutions publiques. Les collectivités devront donc se préparer à la construction d'un nouveau modèle de société, reposant sur des valeurs propres à notre république ainsi que sur le bien-être social et le respect de l'environnement qui seront plus que jamais au fondement de l'organisation de notre société. Un défi reposant sur la gestion et la réponse aux besoins des citoyens après la crise, qui supposera une importante implication des communicants territoriaux.

Source des 4 paragraphes :

*Article du site master-com-terr.fr – Auteurs Mélissa Furic et Marie Guinard – 29 avril 2020*

Titre de ce paragraphe :

## Exercice 2 (4 points)

**Consigne** : Proposez un titre unique et pertinent, pour l'ensemble des 4 paragraphes que vous venez de lire.

Le titre proposé sera composé d'un groupe de mots, sans verbe conjugué, et devra rendre compte de la thématique mais aussi de l'orientation générale du texte.

Titre unique :

## Exercice 3 (2 points)

**Consigne** : Toujours à partir de ces 4 paragraphes, identifiez les idées qui répondent à la question suivante :

*« Quels sont les outils et les moyens mis en œuvre par les collectivités pour veiller au maintien de la confiance et de la cohésion sociale dans un contexte de crise sanitaire ? »*

Pour cela, repérez les phrases du texte qui permettent de répondre à la question posée, puis reportez-les ci-dessous.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Exercice 4 (4 points)**

A partir des phrases du texte que vous avez reportées dans l'exercice précédent, vous avez pu dégager un certain nombre d'idées.

**Consigne** : Rédigez un paragraphe en les reformulant avec vos propres mots. Votre réponse sera présentée sous la forme d'un paragraphe de 12 phrases maximum. Vos phrases seront courtes et concises, l'orthographe et la syntaxe seront prises en compte pour cet exercice.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## Séquence 2 : PROBLEMATISER - ARGUMENTER - PRODUIRE UN ECRIT (16 points)

Cette séquence est composée de 4 exercices.

### Exercice 5 (2 points)

**Consigne** : Lisez l'article ci-dessous, puis choisissez, parmi les quatre propositions qui suivent, la problématique soulevée par le texte :

« La plupart des gens sont d'accord sur le fait qu'il est inhumain de tuer quelqu'un qui ne pense pas comme vous, même si vous pensez qu'il vous a offensé. Il y a disproportion entre l'offense et la « punition » (qui tient plutôt lieu d'une vengeance sauvage). Mais beaucoup aussi soutiennent Charlie tout en n'étant pas du tout d'accord avec certains de ses dessins. La question est alors soulevée de savoir s'ils avaient le droit de les dessiner. Le problème vient de ce que des croyants (Chrétiens, musulmans etc.) se sentent agressés par des caricatures, des films etc., alors même que celui qui s'exprime ou crée exprime une vision du monde, et n'a pas forcément l'intention de blesser. Ils prennent comme une offense et au premier degré, littéral, ce qui pour les dessinateurs relève du droit d'impertinence, de la satire, de l'humour, d'un second degré. Ils voudraient limiter la liberté de s'exprimer et de créer au nom du respect de leur religion, de leur différence. D'où les plaintes devant les tribunaux, qui en France tranchent souvent en faveur de la liberté d'expression ou de création, puisque le blasphème n'est pas un délit. Certains voudraient alors changer la loi. D'autres, y compris des athées, trouvent que certains « exagèrent », qu'il faudrait se réguler soi-même, réfléchir aux conséquences de ses actes (On sait que des caricatures de Mahomet vont entraîner des manifestations, parfois des morts dans les pays musulmans, des réactions violentes en France etc.), se responsabiliser. D'autres protestent contre ce qui entraînerait une autocensure, une pression stérilisante sur les créateurs. On n'a pas à s'interdire d'exprimer ce à quoi on ne croit pas soi-même (ex : il ne faut pas dessiner, et a fortiori caricaturer Mahomet). »

Michel Tozzi Professeur émérite en sciences de l'éducation, Université Montpellier 3  
<http://www.cahiers-pedagogiques.com/>

Cochez la proposition de problématique que vous jugerez la plus appropriée :

- a) Le blasphème doit-il être considéré comme un délit ?
- b) La liberté d'expression doit-elle être limitée ?
- c) Est-il possible d'être entièrement libre ?
- d) Peut-on rire de tout ?

## Exercice 6 (2 points)

Lisez cette citation, puis formulez une problématique à laquelle elle répond :

« *Le voyage est fatal aux préjugés, à l'intolérance et à l'étroitesse d'esprit, et beaucoup de nos gens en ont cruellement besoin. Des vues larges, saines et charitables de l'Homme et des choses ne peuvent être acquises en végétant dans un petit coin de la terre tout au long de sa vie.* »

Mark Twain

Votre problématique prendra la forme d'une question, d'une seule phrase, à la forme interrogative.

.....  
.....

## Exercice 7 (2 points)

Cet exercice est composé de deux questions : un travail sur la recherche d'idées et de mots-clés, puis leur transformation en arguments.

### Question 1 :

#### Première partie : la recherche de mots-clés

Cette question est une étape intermédiaire de recherche d'idées qui a pour objectif de vous aider à la réalisation de la deuxième partie de l'exercice.

Rappel de la citation de l'exercice précédent :

« *Le voyage est fatal aux préjugés, à l'intolérance et à l'étroitesse d'esprit, et beaucoup de nos gens en ont cruellement besoin. Des vues larges, saines et charitables de l'Homme et des choses ne peuvent être acquises en végétant dans un petit coin de la terre tout au long de sa vie.* » Mark Twain

Quatre termes de la citation ont été soulignés. Pour chacun d'entre eux, vous noterez des **mots-clés** permettant d'enrichir une réponse adaptée à votre problématique.

**Consigne** : Vous inscrirez chaque mot-clé dans les espaces situés en dessous de chaque terme. Un mot-clé peut être composé d'un groupe de mots. Il est demandé un minimum de 3 mots par terme souligné (soit au moins 12 mots-clés), il n'est pas obligatoire de compléter toutes les lignes.

VOYAGE : .....  
.....  
.....

FATAL : .....  
.....  
.....

PRÉJUGÉS : .....  
.....  
.....

ÉTROITESSE D'ESPRIT : .....  
.....  
.....

**Question 2 :**

**Deuxième partie : la formulation d'arguments (2 points)**

**Consigne :** Reformulez, à l'aide des mots-clés que vous aurez dégagés dans la première partie de l'exercice, deux arguments qui répondent au point de vue affirmé par Mark Twain. Vos arguments seront formulés sous la forme d'une seule phrase chacun, avec un verbe conjugué. Il sera tenu compte de la syntaxe et de l'orthographe.

Veillez à séparer vos 2 arguments par un retour à la ligne.

Exemple d'argument : « *Les voyages sont l'occasion de prendre conscience de la diversité et de la différence des cultures* ». Cet exemple ne peut être retenu en tant que réponse du candidat.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### Exercice 8 (10 points)

Lisez les trois propositions de mise en situation suivantes, puis choisissez-en une.

**Consigne** : Rédigez une réflexion argumentée répondant à la mise en situation que vous avez choisie. Vous préciserez son intitulé (ex : « situation courante de votre métier » ou « récit d'une expérience professionnelle » ou « image »).

Une introduction et une conclusion ne sont pas exigées, mais vous veillerez à articuler votre production sur deux ou trois paragraphes, avec une idée différente pour chacun. Vous pouvez illustrer votre propos par des exemples tirés de votre expérience personnelle. Votre argumentation sera soignée, vos phrases (20 minimum) seront pertinentes, courtes, structurées et bien articulées. La syntaxe, le choix du vocabulaire et l'orthographe seront également pris en compte.

Mise en situation 1 : « une situation courante de votre métier »

Décrivez succinctement une situation professionnelle courante de votre environnement professionnel, précisez et justifiez vos actions.

Mise en situation 2 : « le récit d'une expérience professionnelle »

Décrivez une expérience professionnelle marquante et expliquez en quoi elle fut décisive dans votre parcours.

Mise en situation 3 : « image »



Produisez un écrit à partir de l'image présentée ci-dessus : que vous évoque-t-elle ? Pourquoi ?

Mise en situation choisie : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

